

Le sénateur Frith: Honorables sénateurs, dans ce cas, je propose que nous ne nous contentions pas de le déposer. Je n'étais pas là lorsque ce projet de loi a été adopté. Je félicite tous mes collègues des deux côtés de la Chambre pour la façon dont ils ont procédé à l'étude de ce projet de loi, pour le moment choisi, pour l'accueil qui lui a été réservé dans les médias et surtout pour les acclamations adressées au Sénat pour son rôle dans l'adoption de cette mesure législative.

● (1410)

La lettre qui a été lue par le sénateur Nurgitz figurera au compte rendu. Je crois que nous devrions faire une exception à la règle et faire figurer le document au compte rendu de façon que quiconque s'intéresse de près aux délibérations du Sénat sur le contrôle des armes trouve tout dans les *Débats du Sénat* et n'ait pas à consulter d'autres documents. Selon moi, nous devrions les faire figurer tous les deux dans les *Débats du Sénat* d'aujourd'hui afin que celui qui se penche sur la question puisse tout trouver au même endroit.

Je félicite le comité pour son travail; il s'est montré à la hauteur de la situation. Nous devrions tous féliciter le comité pour ce qu'il a fait jusqu'à maintenant et, en particulier, pour ce qu'il fait aujourd'hui en suscitant de nouveau de l'intérêt pour la question.

Si les sénateurs Nurgitz et Lewis trouvaient un moyen de donner encore plus d'ampleur à ce qu'il ont fait aujourd'hui, en tenant une conférence de presse ou en publiant un communiqué, par exemple, je suis persuadé qu'ils n'hésiteraient pas un seul instant.

Le sénateur Lewis: Je tiens à rappeler, sénateurs, que cette lettre n'a pas encore été envoyée. C'est une lettre que le sénateur Nurgitz, le président, a l'intention d'envoyer.

Le sénateur Frith: Je comprends cela. Il est sur le point d'envoyer cette lettre.

Le sénateur Lewis: La lettre et la demande ne sont pas rédigées dans les deux langues pour le moment.

Le sénateur Frith: Elle sera traduite si nous la faisons paraître dans les *Débats du Sénat*.

Son Honneur le Président: Est-ce d'accord, honorables sénateurs?

Des voix: D'accord.

(Voir le texte des lettres à l'annexe, p. 794).

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

LE RAPPORT DE LA FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE

L'honorable Richard J. Stanbury: Honorables sénateurs, dans un autre ordre d'idées, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante vient de faire paraître un rapport qui ne manquera pas de vous intéresser tous.

Dans ce rapport sont énoncés les résultats d'une étude approfondie des effets de la TPS sur les entreprises canadiennes. L'étude révèle en effet que la TPS a constitué un très lourd fardeau pour les entreprises, surtout les plus petites d'entre elles.

La FCEI a fait un sondage auprès de ses membres six mois après la mise en œuvre de la taxe et a reçu 25 362 réponses.

[Le sénateur Molgat.]

C'était la plus forte participation jamais obtenue par la fédération dans ses sondages.

Le sondage a révélé en outre que 70,6 p. 100 des répondants estimaient que la TPS avait eu des effets néfastes sur leur entreprise. Huit pour cent seulement des répondants pensaient que les effets avaient été positifs. On peut comparer ce chiffre-là au pourcentage de 8 p. 100 des gens qui appuient le premier ministre. Une dernière partie des répondants, soit 14,4 p. 100, estimaient que la TPS n'avait eu aucun effet sur leurs affaires.

La principale plainte des membres de la FCEI à propos de la TPS avait trait aux frais qu'ils ont dû engager pour la mise en œuvre de la TPS. En ce qui touche cette question, 85 p. 100 des répondants ont dit que la mise en œuvre de la taxe avait entraîné des dépenses supplémentaires pour leur entreprise. La plupart des répondants ont déclaré que le temps consacré au traitement de la TPS leur coûtait très cher et que c'était encore pire pour les petites entreprises où c'est le propriétaire ou le directeur qui s'occupe des questions liées à la TPS et non le personnel de comptabilité, comme dans les plus grandes entreprises.

J'ai trouvé particulièrement intéressant de constater que la majorité des membres de la FCEI œuvrant dans le secteur de la fabrication, l'industrie qui devait profiter le plus de la TPS, ont eu une réaction défavorable à la TPS. Seulement 16,7 p. 100 des répondants ont trouvé que cette taxe avait eu un effet positif, tandis que 52,1 p. 100 des fabricants en ont souffert.

Dans son rapport, la fédération conclut que:

Après avoir fait l'expérience de la TPS pendant plusieurs mois, les Canadiens peuvent maintenant conclure avec certitude que la TPS ne fonctionne tout simplement pas. Le gouvernement doit présenter des excuses en modifiant rapidement sa politique afin de réduire cette taxe écrasante et régressive.

Finalement, honorables sénateurs, comme c'est demain, vendredi 13 décembre, l'anniversaire de la troisième lecture du projet de loi C-62, le projet de loi sur la TPS, je demande à mes collègues d'en face qui célèbrent fièrement leur victoire de prendre conscience du désastre que cette taxe représente pour les Canadiens.

Le sénateur Frith: Bien dit.

Le sénateur Olson: Vous devriez avoir honte!

Une voix: C'est honteux!

Des voix: Oh, oh!

Le sénateur Murray: Qu'est-ce que M. Chrétien en dit?

Le sénateur Frith: C'est tout ce qu'il trouve à dire? Il pourrait peut-être jeter le blâme sur M. Trudeau, ou même sur M. Pearson, tant qu'à y être. Il ne parle pas de sa politique. Il parle de la nôtre. Il ne faut surtout pas parler de sa propre politique.

Le sénateur Murray: La politique a changé.

Le sénateur Frith: Il pourrait peut-être critiquer une déclaration de M. Saint-Laurent.

Le sénateur Perrault: Ou Mackenzie King?

Le sénateur Frith: Pourquoi pas? Peut-être sir Jonh A.